

Questions orales

Nous ne devrions pas tirer des conclusions trop hâtives en ce qui concerne la façon dont cet organisme va s'acquitter de son mandat. Le comité a promis de présenter un rapport d'ici le mois d'octobre. À mon avis, nous ne devrions pas juger de ses travaux avant d'en connaître les résultats et d'avoir eu la possibilité de les évaluer.

Pour ma part, je tiens à examiner en profondeur les conclusions du rapport de sorte que, en cas de problèmes, nous puissions prendre les mesures correctives nécessaires, même si les problèmes en question se sont posés avant notre arrivée au pouvoir.

[Français]

Le Président: Question supplémentaire. Je demanderai au député de poser sa question de façon qu'elle soit pour le ministre et même sur ce qui se passe là, au lieu des comités.

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm): Monsieur le Président, visiblement le ministre est sur la même longueur d'onde que M. Jacques Courtois parce qu'il ne répond ni oui ni non, même en cette Chambre. Monsieur le Président, je pose ma question au ministre. Le ministre en répondant de cette façon-là ne vient-il pas un petit peu cautionner la méthode de fonctionner du service canadien et ne vient-il pas plutôt empêcher que le Sous-comité sur la sécurité nationale fasse sa job dans ce dossier-là?

• (1455)

Le Président: Si le ministre veut bien répondre à la question, il le peut, mais il n'est pas tenu de le faire.

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à dire au député de façon catégorique et claire que, oui, je m'acquitterai de la responsabilité qui m'a été imposée en vertu de la Loi sur le SCRS qui a été adoptée par ce Parlement. Je ne peux toutefois pas dicter au président du Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité la façon dont lui et les membres de son comité devraient faire leur travail. Je suis sûr qu'ils sont tout à fait conscients de la responsabilité qu'ils ont assumée en acceptant d'être nommés à ce comité. Je suis sûr qu'ils sont capables de suivre les travaux de la Chambre.

Ceci dit, j'attends impatiemment leur rapport de façon à pouvoir m'attaquer à tout problème et ce, au mieux des intérêts de ce pays.

L'ÉCONOMIE

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound): Monsieur le Président, dans son dernier budget, le ministre des Finances annonçait que la dette publique augmenterait de 20 p. 100, soit 97 milliards de dollars, au cours des trois prochaines années. C'est ce qu'il a prévu. Le Canada n'a jamais connu une telle augmentation sur une période de trois ans.

On apprend maintenant que cet objectif ne sera pas atteint et qu'au bout de trois ans, la dette dépassera de 10 à 16 milliards le chiffre prévu.

Qu'est-ce que le ministre et son gouvernement comptent faire pour endiguer cet effrayant déficit qui ne cesse d'augmenter?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, avant de lui répondre, j'aimerais féliciter mon collègue qui vient d'être nommé l'un des deux porte-parole de son parti. S'il lui en faut deux, alors je suis porte-parole pour dix. Mais trêve de plaisanterie, je tiens à le féliciter de ce nouveau poste.

Je tiens à le féliciter, car cela lui vaut d'être maintenant assis en avant. Je dirais également que, connaissant ce député, je trouve étonnant qu'il se soit rapproché un peu du centre, politiquement parlant.

La réponse à sa question est que, bien entendu, les suppositions sur lesquelles elle est fondée sont tout simplement fausses. La réalité, comme le sait pertinemment le député, c'est que l'on doit l'augmentation énorme de la dette à l'accumulation des déficits antérieurs et aux effets de l'intérêt composé. En fait, si le parti d'en face, Dieu nous en garde, était aujourd'hui au pouvoir, l'intérêt composé aurait eu le même effet sur l'augmentation de la dette. J'espère que le député comprend cela.

Quoi qu'il en soit, comme il me l'a demandé, je vais dire au député ce que le gouvernement va faire. Il me suffit de citer le premier ministre qui a annoncé hier que nous atteindrons nos objectifs.

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound): Monsieur le Président, un porte-parole du ministère des Finances annonçait récemment qu'il était question d'imposer les REER afin de pouvoir atteindre ces objectifs.

J'aimerais demander au ministre des Finances si c'est vrai ou si les Canadiens, qui paient déjà trop d'impôts, peuvent s'attendre à ce qu'il choisisse plutôt de diminuer les dépenses de l'État?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, personne parlant au nom du ministère des Finances n'a fait une telle déclaration.

[Français]

HAÏTI

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. On apprenait hier avec soulagement la conclusion d'un accord entre Washington et la junte militaire haïtienne qui a permis un débarquement pacifique de la force multinationale à Haïti afin d'y restaurer la démocratie et de permettre le retour du président démocratiquement élu, le père Jean-Bertrand Aristide.

• (1500)

Ma question est la suivante: Le ministre a-t-il été informé des termes de l'accord intervenu entre Washington et la junte militaire et peut-il, le cas échéant, indiquer à la Chambre les termes de cet accord et la date du retour du président Aristide?